Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260304-CCAS_2026_02-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE KERLOUAN

C.C.A.S.

D N°2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt six
Le quatre mars à dix-huit heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian COLLIOU et la vice-**présidence de Marie Jo GAC**

Étaient présents : tous les délégués en exercice

- **Etaient excusés** : Jean HABASQUE qui a donné procuration à Manon MORVAN, Sylvie THIEBAUT, Gilberte DROFF
- **Etait absent** :

Secrétaire de séance : Catherine LAMOUR

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Christian COLLIOU

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un excédent d'exploitation de 8 184,45 €.

Décide après en avoir délibéré et à l'unanimité, d'affecter cet excédent comme suit :

RÉSULTAT de l'EXERCICE : EXCÉDENT	8 184.45 €
A) EXCÉDENT au 31/12/2025 . Exécution du virement à la section d'investissement . Affectation complémentaire en réserves (1068) . Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	8 184.45 €
B) **DÉFICIT au 31/12/20__** Déficit à reporter	

Le Président
Christian COLLIOU

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260304-CCAS_2026_02-DE